

1^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur

Année de 1^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur français

- dans un établissement d'enseignement supérieur français (BTS, DUT, CPGE...) : _____ / _____
 dans une université française : _____ / _____

Laquelle ? _____ Département : _____

- à l'Université de Perpignan : _____ / _____

Année de 1^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur étranger : _____ / _____ Pays : _____

Adresse fixe ou domicile parental

Adresse : _____

Code postal : Ville : _____

Pays : _____ Tél. :

Acheminement étranger : _____

Mode d'hébergement

- 1-Résidence Universitaire (CROUS) 4 - Domicile Parental 7- Autre type hébergement

Adresse pour l'année en cours (si différente de l'adresse fixe)

Tout changement d'adresse doit être signalé à la scolarité sur justificatif de domicile :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : Pays : _____

Acheminement étranger : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____

E-mail personnel : _____ @ _____

Personne à contacter en cas d'urgence : _____

Régime d'inscription

- 1-Initiale (étudiant)

Statut

- 01 - Étudiant

Catégorie socio-professionnelle (voir notice explicative)

Catégorie socioprofessionnelle de l'étudiant :

Profession du chef de famille :

Profession de l'autre parent :

Quotité travaillée de l'étudiant (temps travaillé) :

- 0 – Sans objet
 1 – Temps complet
 2 – Temps partiel inférieur ou égal au mi-temps
 3 – Temps partiel supérieur au mi-temps

Sportif de haut niveau et artiste de talent

- Etes-vous sportif de haut niveau inscrit sur une liste nationale ?

Sport ou discipline : _____ Niveau : National Régional universitaire

Etes-vous sportif de bon niveau ou artiste de talent ?

Sport ou discipline : _____ Niveau : _____

Dans les 2 cas, prendre impérativement contact avec la Cellule Etudiants à Besoins Pédagogiques Particuliers :

cellule-ebpp@univ-perp.fr

Aides financières (principale ou secondaire)

- Bourses sur critères sociaux **INE Boursier** | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ |
- Bourse gouvernement étranger
- Complément mérite
- Bourse Européenne (Erasmus, bourse mobilité, bourse de voyage)

Situation sociale

Etes-vous pupille de la nation : Non Oui Si oui copie de l'attestation

Echanges internationaux

- Etudiant Arrivant au sein de l'UPVD : (A)

- A - 1 Erasmus +
- A - 2 - BCI
- A - 3 - Autres programmes financés par l'Union Européenne
- A - 4 - Autres programmes et accords bilatéraux
- A - 5 - Multiples ou double diplôme bilatéraux
- A - 6 - CREPUQ

- Etudiant de l'UPVD Partant à l'étranger : (P)

- E - A - Erasmus +
- E - B - BCI
- E - C - Autres programmes financés par l'Union Européenne
- E - D - Autres programmes et accords
- E - D - Multiple ou double diplôme
- E - F - CREPUQ

Type du dernier établissement fréquenté

Etablissement français :

- LY - Lycée
- 16 - Université (dont IUT) supérieur artistique ou culturel
- 01 - BTS
- 02 - CPGE
- 03 - Ecole de commerce, gestion, comptabilité (hors classe prépa)
- 05 - Etablissement privé d'enseignement supérieur universitaire

- 06 - Etablissement d'enseignement
- 11 - Ecole normale ou Supérieure
- 13 - Ecole d'architecture
- 15 - Autres écoles ou cursus
- 04 - Ecole d'ingénieur

Etablissement étranger :

- 10 - Etablissement étranger d'enseignement supérieur

Dans les 2 cas, précisez :

Nom de l'établissement : _____ Ville : _____

Dépt/Pays : / / / / _____ Année : _____

Situation année précédente

Vous étiez inscrit dans un établissement français :

- H - Université (hors IUT, ESPE, Ecole d'ingénieur universitaire)
- D - CPGE (non inscrit à l'université) universitaire ou autre
- J - Ecole de Management (Ecole de Commerce, Gestion)
- E - Ecole d'ingénieurs (universitaire ou non)
- V - Instituts catholiques
- K - Ecole Normale et Grands Etablissements
- F - ESPE
- G - Enseignement par correspondance
- L - Etablissement (hors université) préparant aux concours paramédicaux
- S - Autre établissement ou cursus en France (Ecoles)

Vous étiez inscrit dans un établissement étranger :

- Q - Etablissement étranger d'enseignement secondaire
- R - Etablissement étranger d'enseignement supérieur

Dans tous les cas, précisez :

Nom de l'établissement : _____ Ville : _____

Dépt/Pays : _____ Année : _____

Vous n'étiez pas scolarisé :

- T - Non scolarisé l'année précédente et **jamais entré** dans l'enseignement supérieur français (reprise d'études différée)
- U - Non scolarisé l'année précédente mais **déjà entré** dans l'enseignement supérieur français ou (autre reprise d'études)

Type du dernier diplôme obtenu

Etablissement français :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 16 – Université (dont IUT) | <input type="checkbox"/> 06 – Etablissement d'enseignement supérieur artistique ou culturel |
| <input type="checkbox"/> 02 – CPGE | <input type="checkbox"/> 11 – Ecole Normale Supérieure |
| <input type="checkbox"/> 03 – Ecole de commerce, gestion, comptabilité (hors classe prépa) | <input type="checkbox"/> 13 – Ecole d'Architecture |
| <input type="checkbox"/> 04 – Ecole d'ingénieur | <input type="checkbox"/> 14 – ESPE |
| <input type="checkbox"/> 05 – Etablissement privé d'enseignement Supérieur universitaire | <input type="checkbox"/> 15 – Autres écoles ou cursus |

Etablissement étranger :

- 10 – Etablissement étranger d'enseignement supérieur

Dans les 2 cas, précisez :

Nom de l'établissement : _____ Ville _____

Dépt/Pays : _____ Année _____

Autre établissement fréquenté pour l'année en cours

- Si oui, dans ce cas complétez ci-dessous

Nom de l'établissement _____

Adresse : _____

Dépt/Pays : _____

Fournir la photocopie du certificat de l'inscription parallèle et de la CVEC

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 01 – BTS | <input type="checkbox"/> 11 – Ecole Normale Supérieure |
| <input type="checkbox"/> 02 – CPGE ou prépa intégrée à l'université | <input type="checkbox"/> 13 – Ecole d'architecture |
| <input type="checkbox"/> 03 – Ecole de commerce, gestion, comptabilité | <input type="checkbox"/> 14 – ESPE |
| <input type="checkbox"/> 04 – Ecole d'ingénieurs (hors classe Prapa.) | <input type="checkbox"/> 15 – Autres écoles ou cursus |
| <input type="checkbox"/> 16 – Université (dont IUT) | <input type="checkbox"/> 17 – Enseignement par correspondance (CNED,...) |
| <input type="checkbox"/> 05 – Etablissement privé d'enseignement universitaire intégré à l'université | <input type="checkbox"/> 18 – Etablissement de Formations Paramédicales ou Sociales |
| <input type="checkbox"/> 06 – Etablissement d'enseignement supérieur artistique ou culturel | |
| <input type="checkbox"/> 10 – Etablissement étranger d'enseignement supérieur | |

ATTENTION : Vous ne pouvez pas être inscrit au même diplôme dans 2 établissements différents.

Inscription **principale** à l'UPVD pour 2021-2022

UNIVERSITE :

Doctorat 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année 4^{ème} année

Diplôme préparé : _____

Spécialité : _____

Information utile :

L'établissement se réserve le droit de ne pas ouvrir une mention, spécialité ou un parcours de licence dont les effectifs constatés seraient inférieurs à 10 inscrits.

Inscription **secondaire** à l'UPVD pour 2021-2022

UNIVERSITE :

Licence 1^{ère} année Licence Professionnelle Master 1^{ère} année D.U.
 2^{ème} année 2^{ème} année Autre
 3^{ème} année

Diplôme préparé : _____

Parcours : _____

Mode de paiement des droits (**voir notice explicative**)

Trois moyens de paiement possibles :

- Carte bancaire (paiement en trois fois possible avec validité de la CB supérieure à trois mois)
- Espèces
- Chèque bancaire*

*Règlement des frais d'inscription par chèque se font à l'ordre de : **Agent comptable de l'Université de Perpignan « Via Domitia »**

Le paiement par **chèque en trois fois n'est pas autorisé**

Déclaration sur l'honneur

L'étudiant(e), soussigné(e), Mme ou M. _____ certifie que :

- Que les renseignements portés ci-dessus sont exacts.
- Ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour les mêmes diplômes.
- Avoir pris connaissance de la charte du droit à l'image à consulter sur www.univ-perp.fr et en accepter les conditions.
- Accepter les clauses du règlement intérieur de l'UPVD.
- Je suis informé(e) qu'en cas de non-paiement, mon inscription sera automatiquement annulée le 15 décembre 2020.

A _____ le _____ Signature des parents ou du représentant légal :
(obligatoire si vous êtes mineur)

Signature de l'étudiant(e) :

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR
OBLIGATOIREMENT



ATTENTION : aucune copie ne pourra être faite sur place

1^{ère} INSCRIPTION en Doctorat

Copie pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport (+ copie visa D pour les étudiants étrangers), titre de séjour ou récépissé de demande de titre de séjour, carte de l'OPRA (réfugié, demandeur d'asile)

1 photo (si nouvel étudiant dans l'établissement)

Attestation d'acquittement de la CVEC délivrée par le Crous (à imprimer obligatoirement) : **préalablement à votre inscription, vous devez vous acquitter de la Cotisation Vie Etudiante et de Campus** (excepté cotutelle) : [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr)

Copie de l'attestation de réussite au dernier diplôme obtenu ou du relevé de notes (pour les nouveaux doctorants).

Etudiants admis sur candidature ou convention :

Doctorat : Fiche d'autorisation de l'école doctorale

Cotutelle : copie du contrat cotutelle (si concerné)

Copie du Certificat de JDC, journée de Défense et Citoyenneté (anciennement JAPD)
(Uniquement pour les étudiants de nationalité française et pour les moins de 25 ans).

Attestation scolaire et extra-scolaire (Attestation de responsabilité civile et individuelle accident couvrant l'année universitaire du 1er septembre 2021 au 31 août 2022)

Moyen de paiement : CB, chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'UPVD, Espèces.

+ DOCUMENTS CI-DESSOUS OBLIGATOIRES SELON VOTRE CAS

Etudiants étrangers s'inscrivant pour la 1^{ère} fois en université française :

Copie du Master 2, avec traduction

Extrait d'acte de naissance

REINSCRIPTION : SELON VOTRE CAS

Attestation CVEC (sauf si cotutelle)

Doctorat : Fiche d'autorisation de l'école doctorale

Etudiants étrangers : Copie du titre de séjour, récépissé ou visa D en cours.

Carte CMS

Attestation scolaire et extra-scolaire (Attestation de responsabilité civile et individuelle accident couvrant l'année universitaire du 1er septembre 2021 au 31 août 2022)

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

En application de la Loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants du 8 mars 2018, tous les étudiants en formation initiale doivent **obligatoirement** s'acquitter de la CVEC auprès du CROUS. Cette contribution est instaurée afin de favoriser l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants. Elle comprend : la cotisation FSDIE, la cotisation pour les activités sportives et culturelles et la Médecine Préventive

La CVEC est à acquitter auprès des CROUS via le site :

MesServices.Etudiant.gouv.fr

A titre indicatif la cvec était de 92€ pour l'année 2020/2021.

ATTENTION : Avant votre inscription administrative, vous devrez avoir souscrit à la CVEC et présenter une attestation lors de votre inscription administrative.

Vous pourrez télécharger et **imprimer obligatoirement** cette attestation une fois votre contribution acquittée.

En cas **de paiement en espèces**, veuillez effectuer cette démarche auprès de la Banque Postale, 48 heures avant votre inscription (délai de rigueur pour obtenir l'attestation du CVEC).

*Vous recevrez alors, par mail, une attestation sur laquelle figure votre numéro d'attestation **obligatoire** pour votre inscription administrative.*

Aucune inscription ne sera pas acceptée en l'absence de l'attestation de CVEC.

UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA
52, avenue Paul Alduy
Scolarité Centrale - Bât. A – B.A.S.E
scoentrale@univ-perp.fr
66860 Perpignan Cédex 9
Tel. : 04.68.66.22.95 – Fax : 04.30.19.23.33

UNIVERSITÉ
PERPIGNAN
VIA
DOMITIA



SERVICE DE
SANTÉ
UNIVERSITAIRE



Selon la circulaire N° 2010-0008 du 04/03/2010, une visite médicale de prévention au Service de Santé Universitaire doit être réalisée au moins une fois au cours des 3 premières années d'études dans l'enseignement supérieur.

Veillez prendre rendez-vous au 04.68.66.21.16 ou auprès du Secrétariat (Bâtiment H) du mardi au vendredi de 07h30 à 11h30.

Site web : <http://www.univ-perp.fr/fr/menu/vie-etudiante/culture-sport-et-sante/>



INSCRIS-TOI SUR LE RÉSEAU
DES ÉTUDIANTS ET DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN

UPVD-ALUMNI.FR

Trouver un stage - Mettre son cv en ligne
Découvrir le parcours des anciens - Suivre l'actu de l'UPVD

Se créer un réseau est essentiel pour trouver un emploi
et ça commence maintenant !



Impressions :

- Thèses, rapports ou mémoires
- Flyers, affiches (Associations étudiantes)

04 68 66 2158
repro@univ-perp.fr

Bâtiment F1 RDC
8H30-11H55
13H-16H50

Tarifs :
0,02€ N/B recto A4 // 0,10€ Couleur recto A4
1€ reliure



**Atelier de
Reprographie**



PDF uniquement // facturation minimum 1€